



Conseil d'Administration











Le 01/10/2020, de 20h30 à 22h30

PARTICIPANTS:

Cédric AUBERT
Dominique DUBOIS
Emmanuelle VALAIS-JOYEAU
Isabelle BRIEAU
Isabelle GUIGNARD
Nadine GABORIAU
Philippe COLLEN
Philippe MARTIN
Sarah FORTANNIER
Benjamin GUILBAUD

Ordre du jour :

- 1. Débrifing de la réunion de coordination avec les MSP du territoire (16 septembre 2020)
- 2. Redéfinir les statuts
- 3. Indemnisation des PS
- 4. ACI
- 5. Site internet
- 6. Les partenariats
 - 1. Débrifing de la réunion de coordination avec les MSP (16 septembre 2020)

Participants à la réunion du 16/09/2020

- MSP Vieillevigne;
- MSP Rocheservière ;
- MSP Cugand;
- MSP Chavagnes en Paillers
- ARS
- CPAM
- CPTS

Objectif : se présenter et discuter du rôle et missions de la CPTS

Attentes différentes en fonction des territoires et de la nature de l'exercice (MSP, ESP, « professionnel isolé »)

Des thématiques qui rassemblent :

- Développement de la messagerie sécurisée ;
- Harmoniser le second recours ;
- Formation à l'informatique.

MSP Montaigu:

- Impression d'une redondance de la CPTS avec la MSP / association UPSM car ils ont déjà un projet territorial ;
- Ne veulent pas partager les outils ou actions de prévention avec le reste du territoire.

Demande de la MSP Montaigu d'une adhésion collective de la MSP à la CPTS.

2. Redéfinir les statuts de la CPTS Terres de Montaigu

Suite à la demande de la MSP Montaigu il s'agit de réviser les statuts de l'association afin de permettre aux MSP d'intégrer la CPTS en ayant une voix délibérative.

Rappel : seule l'Assemblée Générale Extraordinaire a qualité pour prendre les décisions de modification des statuts à la majorité des 2/3 des membres adhérents du collège A présents ou représentés.

Proposition à soumettre à la prochaine AG :

- Collège A, à voix délibératives
 - Professionnels de santé libéraux ou salariés (1 adhésion = 1 voix)
- Collège B, à voix délibératives
 - ESP-CLAP, MSP, Centres de santé, représentés par leur(s) gestionnaire(s) (1 adhésion = 1 voix)
- Collège C, à voix consultatives
 - Structure du secteur sanitaire, médico-social, réseaux de santé, établissements sanitaires, usagers, collectivités territoriales...

Répartition du CA:

- Au moins 4 professions de santé représentées ;
- Entre 5 à 15 adhérents issus du collège A et B

Faut-il mettre en place une pondération au sein du collège B en fonction du nombre d'adhérents des MSP et ESP-CLAP ?

LES DÉCISIONS PRISES:

 Organisation de l'AG en décembre à la grande salle des fêtes de Montaigu, le 2, 3 ou 16 décembre en fonction des disponibilités. Voir les modalités de vote avec l'inter-URPS. Le CA est, à l'unanimité, contre une pondération au sein du collège B car cette mesure défavoriserait les « professionnels de santé isolés ». Les professionnels de santé adhérents de MSP pourront adhérer au collège A de la CPTS en plus du poids politique et de la voix délibérative de leur MSP au sein de la CPTS.

3. Indemnisation des PS

- Réunion 10 septembre 2020, Coordination des médecins suite au protocole sanitaire des établissements scolaires, Indemnisation ou pas ?
- Réunion 16 septembre 2020, Coordination ESP, MSP et CPTS, Indemnisation des PS par les MSP ou les CPTS ? Si par la CPTS, seulement les adhérents ?

LES DÉCISIONS PRISES:

- Réunion 10 septembre 2020 : évaluer le temps passé par les organisateurs (Dr VALAIS-JOYEAU et Dr PROTT) puis indemniser le temps passé à la préparation de cette réunion.
- Réunion 16 septembre 2020 : indemnisation des représentants de la CPTS Isabelle, Philippe, Sarah

4. Indemnisation des PS

Objectif signature en novembre 2020 Inscrire dans la feuille de route ACI le travail réalisé et à réaliser en santé mentale. Prévoir une réunion avec Philippe COLLEN, référent santé mentale pour la CPTS

5. Site internet de la CPTS Terres de Montaigu

Mettre au 1er plan l'actualité





Q Espace adhérent Adhérer

Espace adhérent

CPTS, Terres de Montaigu

Communauté professionnelle territoriale de santé

En savoir plus



CPTS, Terres de Montaigu



Agenda

02/12/2020 Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipisicing elit, do eiusmod tempor incididunt dolore.

Ressources

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipisicing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamoc laboris nis it aliquip.



Compte rendu



Projets

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipisicing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamos laboris nisi ut aliquam.







Conseil d'administration et coordinateur







Partenaires

<

>

Mentions légales | Copyright © 2020 CPTS | Tout droits réservés | Réalisé par Digisanté

6. Partenariats

LES DÉCISIONS PRISES:

- Contacter France Assoc Santé (voir contact avec Philippe COLLEN)
- Reprendre contact avec Communauté de Communes Saint-Fulgent-Les Essarts

PROCHAINE RÉUNION

Reste à définir

